

retenu de 60. mille livres : On assure que c'est Mr. de Chiconneau ; un autre, dont le nom est encore inconnu , pour être Médecin de Mgr. le Dauphin ; & le dernier doit en avoir obtenu la survivance. Par la mort toute récente de Mr. de Chirac, Mr. de Chiconneau, s'il est élu, aura lieu d'exercer bientôt ses talens. On a envoyé deux Lettres de cachet à Mrs. Martelingué & Lalou, Médecins à Paris, qui se sont opposés à l'établissement d'une nouvelle Faculté de Médecine dans la même Ville.

VII. *Paris.* Ceux qui donnent tête baissée dans les prétendus miracles de l'Abbé Paris, lui prodiguent sans cesse de l'encens : d'autres, au mépris de l'Ordonnance du Roi publiée le mois passé, & sans égard à un Mandement que l'Archevêque de cette Capitale donna le 15. Juillet de l'année dernière sur l'affaire de cet Abbé, continuent à jouer des rôles qui n'ont pour but qu'à surprendre en cela de plus en plus la crédulité du peuple. Une licence de cette nature méritant d'être réprimée, la Cour a commencé d'exercer quelque severité, en vûë de prévenir les suites qu'elle pourroit avoir. L'Abbé de Becheran, le Marquis de Legal, & Madame de Corbesson, arrivée depuis peu du *Canada*, pour solliciter quelques affaires, sont du nombre de ceux qu'on a déjà conduits à la Bastille, pour avoir témoigné trop de zèle pour le défunt Diacre, & le Chevalier de Folard, accusé de la même chose, a reçu ordre de se retirer à *Vernon*, distant de *Paris* d'environ quinze lieues. On paroît cependant assez embarrassé sur le moyen d'exhumer le corps de cet Abbé du Cimetiere de St. Medard où il est enterré, pour le transporter dans un lieu qui fût inconnu au peuple. Douze Exemts montent journellement la Garde devant la porte dudit Cimetiere, pour empêcher